

REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité Justice Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2014-226 DU 27 MARS 2014
Chargeant Madame **Naomie AZARIA HONHOUI**
Ministre de l'Industrie, du Commerce des Petites et
Moyennes Entreprises, de l'intérim de Monsieur Jean-
Michel ABIMBOLA, Ministre de la Culture, de
l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, pour
compter du jeudi 06 au vendredi 14 mars 2014

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu : la Loi N°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu : la Proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de
l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

Vu : le Décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;

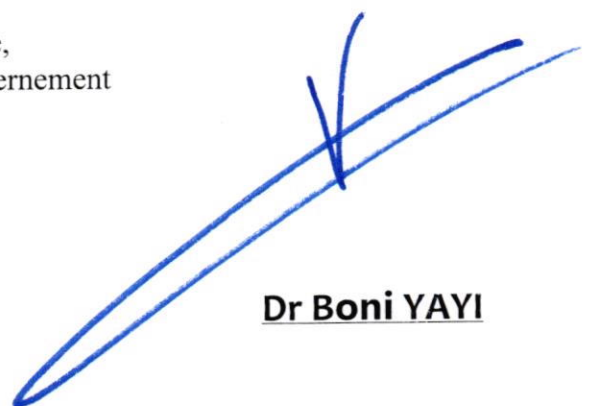
DECRETE

Article 1^{er} : Pendant l'absence de Monsieur Jean-Michel ABIMBOLA, Ministre de la Culture, de
l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, son intérim sera assuré par **Madame Naomie
AZARIA HONHOUI** Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Petites et Moyennes
Entreprises pour compter du jeudi 06 au vendredi 14 mars 2014.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 27 mars 2014

Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS PR 06 MECESRS 1 AN 4 CS 3 CC 3 CES 3 HAAC 3 HCJ 3 CS 3
SGG 4 Autres MINISTRES 26 JO 1

CH 21